**Compte rendu de la réunion d’association du 05/12/2015 animée par Renate Sachse et Xavier Fourtou**

Excusés: Nathalie Moshnyager, Erik Porge.

Valérie Sauvaire se porte volontaire pour réaliser le compte-rendu.

 Renate

1. A propos de l’enregistrement des réunions de travail internes de l’association :

S’il n’y a pas de problème concernant l’enregistrement des séminaires qui se déroulent au long de l’année, la question se pose pour les réunions internes à propos des personnes qui sont dans l’impossibilité de venir aux réunions.

Dans la mesure où des « points sensibles » sont susceptibles d’être débattus, il y a consensus sur l’idée qu’il est préférable d’éviter tout enregistrement.

Exception faite cependant pour Annie qui est malentendante, mais pour son usage personnel uniquement, sans aucune circulation.

1. A propos de la précédente réunion concernant la préparation de l’assemblée générale du 13/02/2016 :

Le problème de l’absence de temps de parole suffisant lors de la dernière AG a été évoqué, ainsi que l’absence de transmission de ce qui s’est dit pendant la réunion précédente. Mais le fait est que les personnes qui se plaignent sont celles qui ne sont pas venues, ce qui rend un peu difficile de pouvoir les entendre.

1. A propos de la modification des statuts :

Modification de l’article 8 qui donnera lieu à un vote le 13/02/2016 :

« Tous les deux ans, le directoire composé de 5 membres est renouvellé. Un membre du directoire ne peut exercer plus de deux mandats consécutifs. Le directoire désigne en son sein un bureau. »

Il n’est pas nécessaire de mentionner la notion de « candidature individuelle », les 5 personnes ayant le plus de voix seront élues, avec un renouvellement tous les 2 ans.

Edit Mac Clay a proposé  la présence en alternance d’un membre du 1er directoire « auprès mais pas dans » le 4e directoire.

Mais la discussion a montré le risque d’embolie du processus de mise en place du prochain directoire, donc idée non retenue. Il y aura transmission de la part du directoire actuel de toute manière, il n’est pas nécessaire de l’écrire dans les textes.

L’idée est d’alléger le processus de renouvellement du directoire pour se concentrer sur la mise au travail.

Comment procéder en février pour former, distribuer les fonctions de chacun ? Le fait que les personnes qui composeront le prochain directoire se connaissent ou non ne garantit rien, donc,

Soit on élit un président, comme la dernière fois,

Soit on élit 5 personnes.

Renate a proposé qu’on élise un directoire de 5 personnes qui se répartissent entre eux les fonctions.

Il faudra donc voter la modification de l’article 8.

1. A propos du siège social de l’association

Depuis sa fondation, le siège social d’Encore est l’adresse de Sophie Aouillé.

A priori, l’idée est que désormais, il serait plus logique que ce siège social soit à l’adresse du président ou d’un membre du directoire, sur Paris. Adresse qui fait l’objet d’une déclaration en Préfecture tout comme le changement de bureau, donc le prochain directoire décidera du prochain siège social.

5) A propos des admissions :

A l’heure actuelle, toute personne intéressée prend contact avec 2 membres du 1er directoire qui se concertent, prennent leur décision et informent le directoire actuel. Un membre du directoire actuel contacte la personne intéressée pour lui faire part de la décision.

La discussion a permis de décider de garder le même fonctionnement, à ceci près que les membres du 1er directoire feront appel à 1 ou 2 personnes.

Cette question pourrait être mise au travail lors de chaque réunion annuelle.

Le nombre de nouveaux membres ainsi que de membres partis doit être évoqué lors de chaque AG.

 6) Divers :

- Idée qu’un courrier soit envoyé en décembre afin que les personnes intéressées par une participation au prochain directoire se manifestent.

- La question d'une éventuelle réaction de l'association sur les attentats du 13 novembre a été posée. Après plusieurs interventions dans différentes directions, l'idée consensuelle d’une mise au travail sur cette question - ne pas rester « lettre morte » face à ces évènements - a été retenue, comme par exemple inviter des collègues qui ont travaillé sur le sujet et/ou travailler sur une lecture de l’une de leurs œuvres comme par exemple Fethi Ben Slama et Mustapha Safouan; ou autres…